

En 2005, 115 000 stagiaires ont suivi 15,6 millions d'heures de formation, dispensées dans 388 centres de formation professionnelle continue relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Près des deux tiers des stagiaires effectuent leur formation dans des établissements publics, le volume d'heures stagiaires étant également plus important dans le secteur public (70 %).

La moitié des 9 400 sessions de formation suivies sont celles des niveaux IV et V, mais l'évolution la plus importante en 2005 concerne celles des niveaux I et II (+17 %).

Ces formations concernent à 65 % les secteurs professionnels de la production et de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement.

La part des fonds publics représente les deux-tiers du financement global des formations, ces fonds provenant essentiellement des conseils régionaux (84 %). Par ailleurs, les fonds mutualisés constituent 42 % du financement d'origine privé. Enfin, il existe une forte disparité du montant par stagiaire suivant les régions.

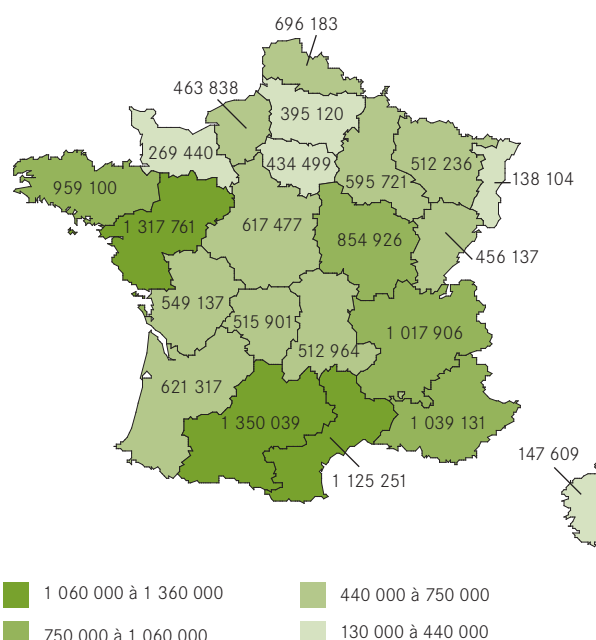
La formation professionnelle continue dans l'enseignement agricole en 2005

La formation professionnelle continue représente en 2005 en France un total de 15,6 millions d'heures de formation pour 114 930 stagiaires.

La répartition régionale de ces chiffres montre une grande disparité (figure 1). Les régions Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont les plus importantes en nombre d'heures (30 % de l'ensemble de la France), mais les deux premières ont plus

du double d'effectifs que les deux suivantes. La Franche-Comté présente la singularité d'avoir un nombre de stagiaires (6 727) très élevé par rapport au nombre d'heures de formation dispensées (456 000). L'on notera également que la Réunion représente à elle seule la moitié des heures de formation et la moitié des stagiaires des DOM-TOM et se positionne au 13^e rang des régions en nombre de stagiaires.

●●● FIGURE 1 RÉPARTITION RÉGIONALE DES HEURES STAGIAIRES EN 2005

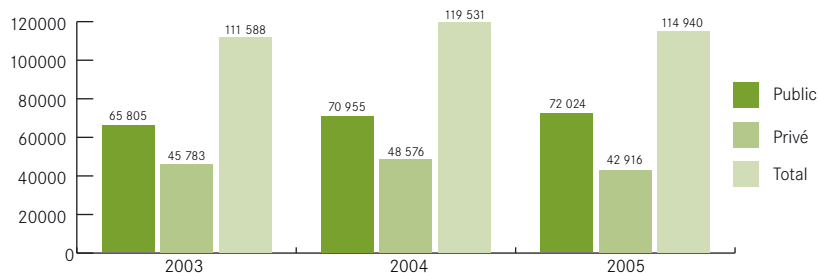


1 060 000 à 1 360 000
750 000 à 1 060 000
440 000 à 750 000
130 000 à 440 000

Total heures stagiaires : 15 611 905

La part des effectifs du secteur public par rapport à celle du privé continue de progresser depuis 3 ans et représente, en 2005, les deux-tiers des effectifs globaux (figure 2).

●●● FIGURE 2 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES ENTRE 2003 ET 2005



Source : BSIDP-DGER-MAP-Avril 07

Les heures stagiaires par niveau de formation

Les formations les plus suivies sont toujours celles des niveaux IV et V, qui représentent plus de la moitié de l'ensemble (tableau 1). Les formations du niveau IV qui délivrent le diplôme permettant l'installation en exploitation sont toujours les plus demandées (28 % de l'ensemble). Elles augmentent par rapport à 2004 comme toutes les formations diplômantes. Celles de niveaux I et II ont la plus forte progression (+20 %).

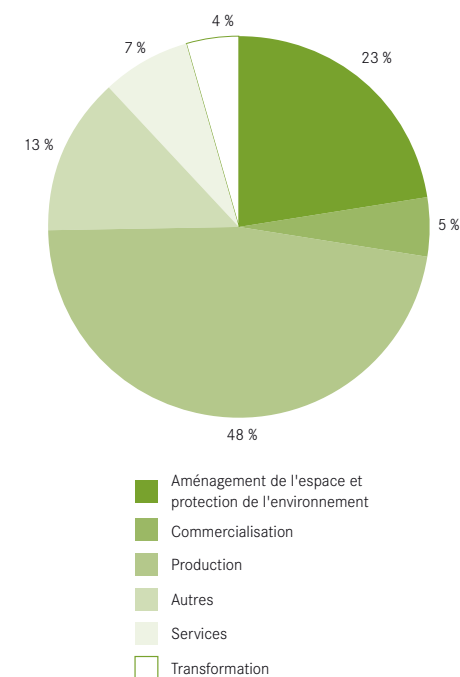
En ce qui concerne les formations non diplômantes, la part des heures consacrées aux titres homologués a doublé et présente l'évolution la plus importante, soit + 80 %. Les stages d'installation et les spécialisations d'initiative locale (SIL) décroissent (-25 %).

Les heures stagiaires par secteur professionnel

Les heures stagiaires se répartissent dans 5 secteurs professionnels (figure 3) :

- la production : production agricole, horticulture, agroéquipement et activités hippiques,
- l'aménagement : travaux paysagers, travaux forestiers, faune sauvage, protection de la nature et maîtrise de l'eau,
- la transformation : industries agroalimentaires, bio-industries de transformation et analyses agricoles biologiques et biotechnologies,
- les services : services aux personnes et aux entreprises,
- la commercialisation : vente, commerce, distribution.

●●● FIGURE 3 LES HEURES STAGIAIRES PAR SECTEUR PROFESSIONNEL EN 2005



Source : BSIDP-DGER-MAP-Avril 07

●●● TABLEAU 1 ÉVOLUTION DES HEURES STAGIAIRES PAR NIVEAU DE FORMATION

Niveaux	2004	Part %	2005	Part %	Evolution %
I et II	205 239	1,2	245 633	1,6	19,7
III	1 234 478	7,5	1 324 201	8,5	7,3
IV (dont BP4)	3 930 422	23,9	4 349 978	27,9	10,7
V (dont BPA)	3 517 436	21,4	3 701 129	23,7	5,2
Certificats de spécialisation*	762 280	4,6	713 620	4,6	- 6,4
Titres homologués*	146 819	0,9	264 322	1,7	80,0
Spécialisations d'initiative locale*	274 233	1,7	201 603	1,3	- 26,5
Certificats de qualification professionnelle	95 726	0,6	98 918	0,6	3,3
Dispositifs capacitaire	25 474	0,2	21 354	0,1	- 16,2
Stages installation	273 288	1,7	203 287	1,3	- 25,6
Autres	5 989 010	36,4	4 487 859	28,7	- 25,1
Total	16 454 405	100,0	15 611 905	100,0	- 5,1

* tous niveaux

Source : BSIDP-DGER-MAP-Avril 07

La catégorie « autres » (13 %) représente pour moitié diverses formations non certifiantes, difficiles à sectoriser, et des formations plus générales dont celles de l'Éducation nationale.

La moitié des heures de formation dispensées par les centres se font dans le secteur de la production, suivi par l'aménagement. À eux deux, ces secteurs représentent 71 % des heures de formation totales.

●●● TABLEAU 3

RÉPARTITION DE LA DURÉE DES FORMATIONS 2005

RÉGION	Durée en centre (%)	Durée en entreprise (%)
Alsace	78,27	21,73
Aquitaine	68,17	31,83
Auvergne	63,31	36,69
Basse-Normandie	71,17	28,83
Bourgogne	76,57	23,43
Bretagne	66,08	33,92
Centre	74,53	25,47
Champagne-Ard.	75,96	24,04
Corse	83,21	16,79
Franche-Comté	83,01	16,99
Guadeloupe	81,91	18,09
Guyane	80,31	19,69
Haute-Normandie	71,15	28,85
Île-de-France	76,90	23,10
La Réunion	80,46	19,54
Languedoc-Rouss.	77,61	22,39
Limousin	73,55	26,45
Lorraine	77,37	22,63
Martinique	86,21	13,79
Midi-Pyrénées	76,55	23,45
Nord-Pas-de-Calais	67,97	32,03
Pays de la Loire	77,36	22,64
Picardie	68,25	31,75
Poitou-Charentes	79,67	20,33
Prov.-Alpes-C. d'Azur	81,46	18,54
Rhône-Alpes	72,29	27,71
Tom	84,11	15,89
TOTAL	75,15	24,85

La durée des formations en centre et en entreprise

Au plan national, la répartition des heures de la formation professionnelle continue est de trois-quarts en centre de formation pour un quart en entreprise (tableau 3).

Cette répartition est variable selon les régions. Les entreprises des régions Auvergne, Bretagne et Nord-Pas-de-Calais accueillent les stagiaires pour plus d'un tiers de leur temps de formation. A contrario, le temps passé par ceux-ci dans les entreprises des régions Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte-d'Azur représente moins de 20 % de leur temps total de formation.

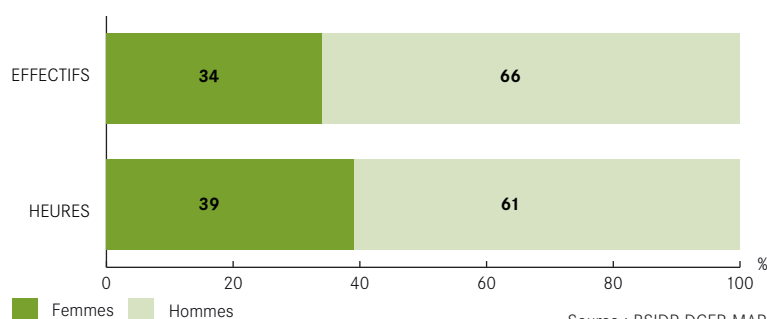
La répartition par genre des effectifs de la formation professionnelle continue

Les hommes représentent les deux-tiers des stagiaires en formation (76 160) pour un nombre d'heures de 9 521 804. Les femmes sont 38 780 pour un nombre d'heures de 6 090 101 (figure 5). Le secteur de la production rassemble la plus grande partie des effectifs, tant féminins (35 %) que masculins (40 %). Il est suivi par le secteur des services pour les femmes (12 %) et de l'aménagement pour les hommes (22 %).

Au sein des secteurs, les femmes sont majoritaires dans les services (65 %) et les hommes dans tous les autres secteurs, surtout celui de l'aménagement, où ils représentent 88 % des effectifs.

Pierre Bletterie, DGER-MAP

●●● FIGURE 5 RÉPARTITION PAR GENRE DES EFFECTIFS ET HEURES STAGIAIRES EN 2005



Source : BSIDP-DGER-MAP-Avril 07

●●● LES PROCHAINS NUMÉROS SUR CHLOROFIL.FR

StatEA n° 07-05

Le devenir professionnel des diplômés de BEPA sortis en 2002 - mai 2007

StatEA n° 07-06

Le devenir professionnel des diplômés de BTSA sortis en 2002 - mai 2007

>> Pour en savoir plus...
www.chlorofil.fr

Méthodologie

Source

L'enquête sur la formation professionnelle continue est conduite auprès de tous les centres de formation professionnelle continue publics ou privés relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche, ainsi que des autres centres ou établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (CFA, LPA, LEGTA, EPN, établissements d'enseignement supérieur...). Le champ de l'enquête recouvre toutes les actions de formation continue menées dans ces centres, y compris celles qui ne relèvent pas strictement du champ d'activité du ministère de l'agriculture et de la pêche, qu'elles soient diplômantes, certifiantes non diplômantes ou non certifiantes. L'enquête a été réalisée grâce à l'application Formagrip. 562 centres étaient susceptibles de répondre à l'enquête mais n'avaient pas forcément de sessions de formation en 2005, 388 en ont déclaré une ou plusieurs (191 publics, 197 privés).